



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

M. le Président des Etats-Unis d'Amérique
Aux bons soins de Monsieur l'Ambassadeur
2 avenue Gabriel
75008 Paris

Malakoff, le 12 octobre 2010

Monsieur le Président,

Theresa Lewis a été assassinée vendredi 24 septembre au matin par injection létale. C'est un assassinat légal, réglementaire après condamnation. Theresa Lewis a été reconnue coupable d'avoir commandité le meurtre de son mari et de son beau fils pour toucher leurs assurances vie. Les meurtriers n'ont eu que des peines de prison, Theresa a été condamnée à mort. Cette femme a été décrite comme déficiente mentale, certains doutent qu'elle ait pu imaginer le meurtre qu'on lui reprochait. Que vaut une société capable de tuer ses fous sous prétexte d'appliquer la peine de mort aux crimes de sang ? Certes, la peine de mort doit être abolie partout dans le monde, comme barbare en soi. Pourquoi cette peine n'a-t-elle pas été suspendue, pourquoi le droit de grâce n'a-t-il pas été appliqué devant son état mental ?

Nous, Union Syndicale de la Psychiatrie, nous nous indignons, nous protestons de cette exécution particulièrement barbare qui contredit toute notre éthique de soin et d'attention aux personnes vulnérables dont nous sommes amené à nous occuper. On ne peut que regretter qu'aucune différence n'ait pu être attribuée à Theresa, qui est devenue ainsi une meurtrière comme les autres.

Comité national de l'USP